

LA MOTHE SAINT-HÉRAY

Bulletin d'information / février - mai 2016

Editorial p2

Economie p3

Culture p6

Sommaire

- .2. Editorial
- .3. Marché de Noël, un bilan en chiffres
 - . Entretien avec Philippe GOULET
 - . Hommage à Marc FRAPPIER
- .4. Côté travaux
 - . La voix du Garde Champêtre, Laurent TAUDIERE
 - . Brèves
- .5. Plan communal de sauvegarde
 - . Calendrier scolaire 2016/2017
- .6. Saison culturelle
- .7. Bicentenaire et Rosières 2016
 - . Demandeurs d'asile
 - . Les associations ont leur mot à dire !
- .8. Agenda

ÉDITORIAL



Un grand merci à toutes les personnes qui se sont déplacées ce 10 janvier, pour la cérémonie des vœux. Pour toutes les Mothaises et tous les Mothais, je souhaite que cette année soit pour vous, propice à l'épanouissement de votre vie personnelle et professionnelle..

2015 s'en est allée. Les actions conduites au cours de cette année vous ont été présentées au fil des bulletins d'infos.

2016 qui vient de débiter doit s'ouvrir sur une nouvelle page de projets pour la commune. Sans promettre des objectifs impossibles à tenir, il nous faut cependant continuer à mener à bien les perspectives que nous nous sommes fixées.

Pour l'emploi : œuvrer à la reconquête économique. Après 120 ans d'histoire laitière... c'est bientôt une page blanche qu'il convient de réécrire après le départ de Poitou-Chèvre. C'est pourquoi aux côtés de producteurs laitiers, acteurs économiques sérieux et investis, nous soutenons le projet de construction d'une nouvelle fromagerie.

Nous accompagnons la construction d'un pôle de santé pour les professionnels paramédicaux afin qu'avec le cabinet médical, cet ensemble attire et accueille des professionnels de santé.

Pour le commerce : l'opération nécessitant du temps, nous poursuivons l'action aux côtés de l'Etablissement Public Foncier Poitou-Charentes avec toujours comme objectif celui d'encourager le commerce local nécessaire à l'attractivité du centre-bourg.

Pour l'urbanisme : si la redynamisation du centre-bourg passe par l'implantation de commerces, elle passe également par l'aménagement du cœur du bourg. C'est pourquoi, nous engagerons cette année, une étude de réaménagement qui devra prendre en compte le stationnement, l'accessibilité, la circulation...

Pour les écoles : depuis le 1er janvier 2016, la compétence scolaire est transférée à la CDC du Mellois. Nous continuerons à travailler sur le réaménagement du groupe scolaire François Dallet avec le programmiste qui a été missionné pour cette opération.

Pour le développement durable : suite aux conclusions d'une étude sur la commune concernant les dépenses d'éclairage public, nous allons procéder progressivement au remplacement de tous les points d'éclairage non conformes par des lampes à LED.

Pour la vie associative : très riche mais dans un contexte économique difficile, notre rôle est de l'accompagner. Une réflexion, sur la création d'un véritable pôle d'animation dans une partie des anciens locaux de Notre Maison va être mise en place.

La crise qui se fait toujours sentir nous impose une gestion rigoureuse de nos dépenses. Nous mettrons tout en œuvre pour maintenir nos investissements, sans pour autant compenser la baisse des dotations de l'Etat par une augmentation de la fiscalité. Il nous faut donc apprendre à faire autant, voire plus, mais avec moins.

2016 sera également une année de transition pour notre CDC du Mellois. Au 1^{er} janvier 2017, c'est demain, les intercommunalités de moins de 15 000 habitants ne devront plus exister. Ainsi, les 4 communautés de communes du Pays Mellois sont appelées à fusionner. Nous nous associerons, bien sûr, aux travaux de cette fusion, comme nous l'avons fait avec celle du Mellois.

L'équipe municipale maintient son engagement pour le développement de la commune au service de ses habitants au travers de toutes ces actions, malgré des perspectives assez difficiles. Il appartient à chacun de nous de participer à la construction de l'avenir de La Mothe. Avec énergie et engagement, soyons tous, «les acteurs d'une année utile pour donner toutes les chances à nos projets dans nos territoires, nos entreprises, nos associations».

Le Maire,
Alain DELAGE

Marché de Noël, un bilan en chiffres

. plus de 30 partenaires associatifs et institutionnels,
. plus de 100 exposants entre les Halles, les rues
et le Moulin l'Abbé,
. plus de 5 000 visiteurs...
**et un concert d'applaudissements
pour toutes les forces vives
impliquées dans l'événement festif.**

Prochaines dates :
du 9 au 11 décembre 2016.



Entretien avec Philippe GOULET

Philippe GOULET a ouvert son commerce «La Chaumière» situé au 4 rue du Minage, le 5 décembre 2015 une semaine avant le Marché de Noël. Il nous parle des conditions du réaménagement de l'ancien café en boutique spécialisée dans les produits régionaux et de ses projets.

- POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI LA MOTHE SAINT-HÉRAY POUR VOUS INSTALLER ?

Cet été, j'ai participé aux marchés nocturnes organisés par l'association des commerçants. J'ai apprécié l'accueil, la convivialité, l'ambiance, tout l'environnement Mothais.

- QUEL EST VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL ?

J'ai travaillé dans la grande distribution pendant 5 ans puis durant 20 ans, j'ai été commerçant dans une activité de presse, loto... Après avoir acheté en Poitou-Charentes

une résidence secondaire, j'ai trouvé un emploi de transporteur pour le CHU de Poitiers, ceci pendant 10 ans. Un gros problème de santé m'a obligé à une reconversion et conduit à ouvrir ce commerce.



- QUELLE EST VOTRE ACTIVITÉ COMMERCIALE ?

La vente de produits issus du Poitou-Charentes et de la grande région (bière, vin, jus de fruits, épicerie fine...). La vente d'huîtres tous les dimanches et en semaine, rencontre un vif succès auprès de la clientèle.

- QUE SOUHAITEZ-VOUS DÉVELOPPER ?

Entre autres, organiser des soirées à thèmes avec dégustations afin de faire connaître les produits locaux, l'ensemble de l'activité.

Hommage à Marc FRAPPIER

Le 2 février dernier, Marc FRAPPIER, figure bien connue des mothais, nous quittait brusquement. Marc est né à Saint-Sauvant (86) le 14 novembre 1929. Son père horloger-bijoutier lui apprend le métier alors qu'il n'a que 15 ans. En 1952, il vient s'installer à La Mothe, dans une maison rue Joffre à deux pas du magasin où il effectuera toute sa carrière. Il est élu conseiller municipal le 13 mars 1977 où il siège jusqu'en 1989. Au sein du conseil, il avait su conquérir l'estime de ses collègues. Imaginatif, il n'hésitait pas à faire part de ses idées. Dévoué à la cause publique, Marc FRAPPIER, le fut également, pour les commerçants-artisans et aussi pour le tourisme. C'est en effet à lui que nous devons la Foire à la Brocante qu'il crée avec l'aide du très connu brocanteur local Pierre GENESTOUX et du soutien de l'Association des Commer-

çants dont il fut le président de 1961 à 1995. Amoureux de la cité dans laquelle il voit un potentiel touristique, il aide au développement du Syndicat d'Initiative qu'il préside de 1975 à 1992. Toujours plein d'idées, il pense que la fouace mothaise n'est pas un produit reconnu. Alors, il n'hésite pas en 1982 à mettre en place la confrérie de la fouace dont le rôle sera d'en faire la promotion. Horloger-bijoutier, Marc FRAPPIER était un artisan hors pair, méticuleux. Combien d'horloges, égrennent les heures grâce à lui. Citons par exemple celle de l'église dont il a assuré l'entretien, la mise à l'heure été/hiver jusqu'à sa retraite. En reconnaissance de son travail, de ses compétences, il reçoit en 1982 le titre de Meilleur Ouvrier de France qui vient récompenser ses qualités d'artisan. Il est également promu dans l'Ordre National du Mérite en 1999. Puisse l'évocation de ses souvenirs adoucir la peine de son épouse et de ses enfants.

Brèves

Tous à la TNT HD le 5 avril !

Le passage à la TNT HD aura lieu en une seule nuit sur l'ensemble du territoire, du 4 au 5 avril prochain. Ce changement de norme de la télévision implique le cas échéant une mise à niveau de votre équipement TV pour continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Infos : 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h à 19h (prix d'un appel local).

Inscriptions dans les écoles de La Mothe Saint-Héray :

Ecole François Dallet : la procédure ne change pas. Pour toute première inscription à la maternelle ou en classe de CP, les premières démarches sont à effectuer à la mairie de La Mothe Saint-Héray (05 49 05 01 41). Ensuite, le dossier d'inscription devra être complété à l'école. Les permanences des directeurs d'école seront affichées à l'entrée du groupe scolaire à la fin du mois de mars.

Ecole Sainte-Marie : elles ont débuté depuis le 1er janvier 2016. Infos : 05 49 05 02 51

Avenir des collèges

Le Conseil Départemental des Deux-Sèvres étudie la possibilité de fermer le collège de Pamproux et de regrouper les collégiens du secteur à La Mothe. Mais à ce jour, rien n'est encore décidé. Le rectorat a, de son côté, annoncé la fermeture d'une classe de 4^{ème} dans nos collèges dès la rentrée prochaine. Cette fermeture n'est à ce jour pas justifiée, compte tenu du nombre d'élèves inscrits en 5^{ème}. Nous devons donc rester vigilants et nous mobiliser ensemble : élus, parents d'élèves, enseignants contre la réduction des services éducatifs de proximité indispensables sur nos territoires.

Collecte des encombrants

La Communauté de Communes du Mellois organise une collecte des encombrants le 17 mars sur La Mothe Saint-Héray. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire au 05 49 27 56 79 (PAS D'INSCRIPTIONS EN MAIRIES). Date limite d'inscription le 11 mars. Il est essentiel de savoir ce que vous mettez car cela vous sera demandé lors des inscriptions afin de faciliter l'organisation des tournées. Il est rappelé que c'est une collecte de déchets encombrants qui ne logent pas dans une voiture pour être emmenés à la déchetterie. Cela signifie que ce n'est pas une collecte de tout un tas de déchets qui encombrant, ni un "vi-de-grenier".

Côté travaux

Le syndicat ACEMPSS s'est étoffé fin 2015 avec l'adhésion de deux nouvelles communes : Bougon et Beausais-Vitré. Le syndicat porte dorénavant le nom «Syndicat intercommunal ACEMPSSBBV». Du 14 au 29 janvier, le il était sur la commune. Au menu de cette période :

- . récupération des eaux pluviales à la Villedé puis remise en état du chemin,
- . arrachage de massifs à l'Arboretum,
- . débouchage d'une buse souterraine ruisseau des Sangles,
- . réfection du trottoir route de Pamproux/route de Salles,
- . création d'une place «convoyeurs de fonds» devant un organisme bancaire,
- . reprise en calcaire chemin de Bellevue, chemin derrière les ateliers municipaux et deux chemins au Vivier.

La voix du GARDE CHAMPÊTRE Laurent TAUDIERE

- Police de pouvoir du Maire :

La Commune aime les chiens et chats mais les aime encore plus lorsqu'ils ne maculent pas d'excréments la voie publique ! Le ramassage des déjections par tout moyen approprié est obligatoire aux propriétaires. Actuellement, des sachets sont à votre disposition rue de Versailles, d'autres sont prévus prochainement dans des lieux stratégiques. De plus, dans les semaines à venir, les services techniques de la commune installeront des espaces chiens. Un arrêté du Maire a été pris. Pour rappel, les déjections canines effectuées sur la voie publique et non ramassées par le maître de l'animal, sont verbalisables d'une contravention de 2^{ème} classe soit un timbre amende de 35€.

- Vos espaces verts :

En respect de la réglementation, les haies et arbres ne doivent pas empiéter sur les voies publiques. Les prescriptions recommandées à suivre : les haies et arbres doivent être taillés à la verticale des limites de propriété, de façon à laisser la libre circulation des piétons sur le trottoir et permettre la visibilité aux véhicules.



Affiche sur les déjections canines



Aménagement des archives à La Poste



Elagage aux Moindardières

Espaces verts, environnement : élagage et taille d'arbres, broyage de branches, désherbage des trottoirs, sans oublier la gestion quotidienne des travaux (voiries et empièlements hydrauliques...).

Ateliers municipaux : entretien des matériels de la commune en prévision de la saison des travaux printaniers.

Bâtiments : aménagement des archives et de l'ancienne salle de tri de La Poste, poursuite des travaux du logement de La Poste, pose de panneaux signalétiques, travaux divers dans les écoles.

Gros travaux : remise en état de la roue à aube du Moulin l'Abbé. Traitement de la charpente du Temple (renforcement, grattage...).



Plan communal de sauvegarde (PCS)

Comme toute commune, La Mothe Saint-Héray est exposée à des risques divers. Si certains événements ont une probabilité d'occurrence faible et l'on peut donc espérer qu'ils ne se produiront jamais, d'autres sont plus susceptibles d'arriver et ont déjà eu lieu dans le passé. De même, certains événements auront un impact potentiel très faible alors que d'autres peuvent s'avérer catastrophiques pour la commune et ses habitants. Les expériences passées, souvent malheureuses, ont montré qu'une préparation en amont des catastrophes permettait d'en réduire fortement l'impact. Ainsi le législateur par le la loi n°2004-811 du 13 Août 2004 oblige les communes exposées à un risque majeur identifié à réaliser un PCS qui définit, sous l'autorité du maire, l'organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection, le soutien de la population au regard des risques connus. La commune est située sur le bassin versant de la Sèvre Niortaise et est parcourue par 13,4 km de cours d'eau, essentiellement :

- . la Sèvre Niortaise sur 7 km ;
- . le ruisseau de Chambrille sur 4,3 km ;
- . le Pamproux sur 1,5 km ;
- . le ruisseau du Fontagnoux sur 0,7 km.

Le risque sur la commune est réel.



De gauche à droite : Alain DELAGE, Christophe BERGER, Mathieu EBEL, Maël Malfleury, Philippe BLANCHET

Sur les 10 arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle depuis 1983, 6 étaient liés à des inondations. Le PCS a été élaboré par 3 étudiants de l'université de Poitiers en Licence professionnelle de protection civile et sécurité des populations. Le document prévoit :

- . Organisation opérationnelle des secours ;
- . Organisation et diffusion de l'alerte ;
- . Recensement des moyens disponibles ;
- . Mesures de soutien de la population ;
- . Mesures de sauvegarde et de protection.

Dès sa validation par le conseil municipal et les arrêtés promulgués, le PCS sera téléchargeable sur le site internet de la commune et une documentation communale sur les risques majeurs DICRIM, sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres.

CALENDRIER SCOLAIRE 2016 2017



zone A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

zone C

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Vacances scolaires 2016

Zone A

Vacances de février

A la fin des cours du samedi 13 février

Jour de la reprise le lundi 29 février

Vacances de Pâques

A la fin des cours du samedi 9 avril

Jour de la reprise le lundi 25 avril

Grandes vacances

A la fin des cours du mardi 5 juillet

Rentrée scolaire

Jour de la reprise le jeudi 1er septembre

Vacances de la Toussaint

A la fin des cours du mercredi 19 octobre

Jour de la reprise le jeudi 3 novembre

Vacances de Noël

A la fin des cours du samedi 17 décembre

Jour de la reprise le mardi 3 janvier 2017

Informations complémentaires :
www.education.gouv.fr

Saison Culturelle

L'Orangerie ouvrira ses portes le 28 mars pour accueillir le concert de clôture du FESTIVAL BACH A PAQUES. Puis du 1^{er} au 3 avril dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art JEMA, la commune crée un événement "ZESTES D'ART, L'ORANGERIE EN GESTES". Des artisans d'Art (association ARTerre et le collectif OUI) vous feront découvrir dans la galerie haute, leur savoir-faire entre tradition et modernité pour que les métiers d'hier et d'aujourd'hui soient les métiers de demain. **Entrée libre vendredi 1^{er} avril de 9h à 19h (avec possibilité d'accueillir des groupes scolaires), samedi de 10h à 19h, dimanche de 10h à 18h.**

LE PRINTEMPS DE L'ORANGERIE invite du 29 avril au 5 juin, Max MITAU, peintre. Fasciné par les techniques utilisées dans les grottes, cette passion se ressent dans le travail de l'artiste avec deux éléments clés : la matière et la lumière. Tous ses tableaux sont réalisés à base de pigments purs qu'il applique directement avec ses mains, ils sont signés et datés au dos pour ne pas parasiter leur visuel.

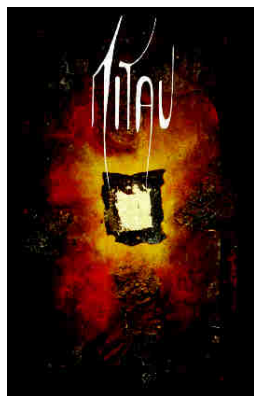
LES RENDEZ VOUS AUX JARDINS du 3 au 5 juin sur le thème Les couleurs du jardin. "Le parfum, les couleurs et les sons se répondent" disait Charles BAUDELAIRE. Une balade guidée à partir des jardins de l'Orangerie en passant par des jardins privés jusqu'au Moulin l'Abbé, vous réservera des animations insolites. Jean-Luc ALGOURDIN, musicien et compositeur mothais installera ses créations sonores à l'Arboretum pour le plaisir de toutes les oreilles (lames de parquet,

tubes d'acier morceaux de carrelage). Il accompagnera en musique les promeneurs avec de jolies surprises : découverte d'un atelier musical, lancement d'un jardinage participatif sous la houlette de Martial MINOT et de Solange VENIEL, présentation des créations de jardins labyrinthiques en couleur des élèves, animation proposée par le Pays d'Art et d'Histoire du Pays Mellois à partir des jardins à la française, lecture de Sylviane SIMONET le dimanche à 15h avec "L'homme qui plantait des arbres" de Jean GIONO en partenariat avec Scènes Nomades. Une buvette sur le parcours sera animée par le Syndicat d'Initiative. Pour les ateliers musicaux et de jardinage, ce sont les enfants participant aux activités péri scolaires qui entreront en jeu. Les créations sonores de Jean-Luc ALGOURDIN seront présentes tout le mois de juin. A vous de jouer ! Les petits jardiniers n'attendent pas les Rendez-vous aux jardins pour oeuvrer ! En effet, dans le cadre du programme "La semaine régionale de l'arbre et de la haie", les enfants de CM1 de l'école François Dallet se sont retrouvés au pigeonnier pour planter des arbres fruitiers après une animation pédagogique. Ce projet a été soutenu par la Région en partenariat technique avec l'association Prom'Haies. **Rendez-vous le 26 mars à 14h au pigeonnier pour une animation tout public de démonstration et apprentissage des techniques de greffage.**

LES NOUVELLES METAMORPHOSES, RÉSERVEZ VOTRE WEEK-END DU 25-26 JUIN, L'ASSOCIATION FÊTE SES 15 ANS ! A cette occasion, le festival se veut festif autour du IN dans les galeries et les jardins à la française, du OFF sur la place mais il souhaite également rayonner sur la cité avec des expositions et des animations.



Du 1^{er} au 3 avril
Zestes d'Art, l'Orangerie en gestes



Auteur : ALBAN GILBERT
Max MITAU au
Printemps de l'Orangerie



DR
Jean-Luc ALGOURDIN sera présent
aux Rendez-vous aux jardins



Bicentenaire et Rosières 2016

En attendant la Fête des Rosières, le comité de pilotage prépare le bicentenaire du testament de Charles-Benjamin CHAMEAU. Pour marquer l'événement, diverses activités sont proposées d'ici le mois de septembre. Pour débiter, une conférence suivie d'échanges autour du thème «Des Rosières au Père cent : la jeunesse deux-sévrienne en fête depuis le XIX^{ème} siècle». Daniel COURANT, Historien déjà connu dans la cité pour son intervention sur l'Abbé JALLET, a accepté de regrouper pour nous des informations à ce sujet. Ancien président de la Société Historique et Archéologique des Deux-Sèvres, il a, entre autres, coordonné la récente «Histoire de Niort» en deux volumes, publiée chez Geste Editions, qu'il dédicacera à cette occasion. Nous vous attendons nombreux le 27 mai à 20h30 au Foyer Rural. Cet échange permettra de replacer la fête locale dans son contexte historique, avant le vernissage d'une exposition au Moulin l'Abbé. Dans les mois qui viennent, vous serez sollicité pour répondre à une enquête sur la fête, comment vous la vivez, comment vous souhaitez la voir évoluer... Nous espérons pouvoir en présenter les résultats dans le cadre du mariage de la 374^{ème} Rosière le 3 septembre, qui s'accompagnera du couronnement de la Rosière de France par l'Association des Villes des Rosières de France également présente. Vous pourrez participer à la fête populaire tout le week-end, en particulier au dîner de gala organisé samedi au gymnase et animé par Odyssée Live.



Demandeurs d'asile

Depuis le 10 février, sous l'impulsion du Collectif d'accueil, en partenariat avec les communes de La Mothe Saint-Héray, La Couarde, l'Armée du Salut et la Croix Rouge, deux familles iranienne et irakienne avec 5 enfants âgés entre 2 et 8 ans ont été accueillies. Les démarches sanitaires et administratives ont été rapidement mises en place. Après les congés, les parents souhaitent que leurs enfants intègrent l'école. Les nouveaux arrivants découvrent progressivement leur nouveau lieu de vie et ont exprimé toute leur reconnaissance pour cet accueil.

Les associations L'ont leur mot à dire !

La truite Mothaise

vous présente les nouveaux membres de l'association élus pour une durée de 5 ans :

Président BARC Emmanuel, Vice-président PRIOU Pascal et LACROIX Pierre, Trésorier DESCHAMPS Xavier, Adjoint FICHET Francis, Secrétaire GAILLARD Sylvain, Adjoint RIGOMMIER Daniel. Membres du bureau : TROUVÉ Didier, TERNY Yves, RIGOMMIER André, LUS-SEAULT Remy, HU Didier, BOUCHET Jean-Pierre, BONNIFET Romuald, AMIOT René. Enthousiaste et motivé, notre bureau s'inscrit dans la continuité des projets entrepris et s'efforcera de mettre en place de nouvelles actions comme l'aménagement



des postes de pêche sur le Pamproux, le décolmatage des frayères, l'alevinage habituelle en surdensité ainsi qu'en alevins à résorption. Afin de toujours mieux vivre ensemble nous vous rappelons de bien respecter les propriétés privées et le stationnement. La vente des cartes de pêche est à votre disposition : à La Mothe Saint-Héray à la Quincaillerie Mothaise et à la Cave La Chaumière, à Pamproux chez Madame VIDAR. **L'ouverture de la truite en première catégorie est le 12 mars.** Nous vous rappelons que le nombre de salmonidés, par jour et par pêcheur, est limité à 6 dont 2 maximum pour la truite «Fario» pour l'ensemble du département des Deux-Sèvres.

Bonne saison de pêche à toutes et à tous !

Moth'Arts, association créée en 2011, a pour but d'apprendre, de transmettre, d'échanger des savoir-faire lors d'ateliers créatifs. Elle propose plusieurs activités : tricot, broderie, couture, scrapbooking... Toutes ces activités se déroulent à la Maison des Associations dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Pour un moment de détente, l'association est ouverte à tous (débutants ou expérimentés). Elle participe à différentes manifestations dont le Marché de Noël. Les rendez-vous sont fixés : mardi et mercredi de 20h30 à 22h et vendredi de 14h à 16h. Infos 05 49 05 01 53 ou motharts.canalblog.com



Agenda de février à mai 2016

Expositions

- Printemps de l'Orangerie

Artiste invité Max MITAU

du 29 avril au 5 juin, infos 05 49 05 01 41

Marchés

- Marché hebdomadaire jeudi matin

infos 05 49 05 01 41

- Marché nocturne estival

chaque 3ème vendredi du mois de mai à septembre

Manifestations

- Bach à Pâques

le 28 mars à l'Orangerie, infos 05 49 05 54 05

- Journées Européennes des Métiers d'Art

du 1er au 3 avril à l'Orangerie, infos 05 49 05 01 41

- Rendez-vous aux jardins sur le thème "Les couleurs

du jardin" du 3 au 5 juin, infos 05 49 05 01 41

Vivre ensemble

- Loto par le HandBall Mothais

aux Halles le 27 février

- Repas choucroute des Anciens Combattants

aux Halles le 5 mars, infos 05 49 05 11 53

- Théâtre par l'Amicale Théâtrale Mothaise

Maison des Associations-Foyer Rural

12, 18 et 19 mars (20h30), 13 mars (14h30)

infos 06 69 99 38 94

- Goûtons voir si le livre est bon !

le 18 mars à 15h, infos 05 49 05 16 42

- Rendez-vous au pigeonier pour une animation tout

public de démonstration et apprentissage des techniques

de greffage, le 26 mars à 14h, infos 05 49 05 01 41

- Chasse aux oeufs par l'APE de l'école François Dallet

le 2 avril, infos apelamothexoudun@gmail.com

- Portes ouvertes de l'école Sainte-Marie

le 2 avril, infos 05 49 05 02 51

- Apéro concert gratuit

le 21 mai à partir de 11h au Foyer Rural, pour fêter les 30

ans de l'Ecole de Musique du Pays Mellois, rencontre de

différents ateliers de l'Ecole de Musique du Pays Mellois

avec les élèves de l'Atelier Musical de l'Orangerie.

- Soirée tartines à Exoudun

le 21 mai, infos 05 49 05 01 41

- Conférence suivie d'échanges autour du thème «Des

Rosières au Père cent : la jeunesse deux-sévrienne en fête

depuis le XIX^{ème} siècle» par Daniel COURANT le 27 mai à

20h30, infos 05 49 05 01 41

Outulavu ?



Réponse le 5 mars sur le site
www.la-mothe-saint-heray.fr



L'information au quotidien en ligne sur www.la-mothe-saint-heray.fr

Directeur de publication : Alain DELAGE
Rédaction et relecture : Commission communication
Conception : Service communication
Photos : Philippe BARON, Philippe BLANCHET, Claude BICHON,
Service communication de la Mairie
Imprimerie Italic 79 Melle certifiée Imprim'Vert
Imprimé à 1000 exemplaires - Prochaine parution : juin 2016.



Infolettre moth@ise

Vous disposez d'un smartphone ? Si c'est le cas, voici le QR code
vous permettant d'avoir accès à l'infolettre moth@ise.

Comment faire ? Sur votre smartphone, vous ouvrez l'application
de lecture et viser le QR Code puis effectuer l'action associée.

Il s'agit de Margaret la dame de fer dans les jardins du moulin du pont l'abbé

